

histoire
politique
société

le débat

L'après communisme : une troisième voie

Anthony B. Atkinson, Ivan T. Berend, François Bourguignon, Vaclav Klaus, Assar Lindbeck Jean-Claude Milleron, John Zysman et Gabriel Eichler

Joseph Krulic : Lutttes nationales en Yougoslavie

Religion : apparences et réalités

Giordana Charuty, Marie-Élizabeth Ducreux, Yves Lambert

Y a-t-il un retour du religieux ? Alain Dieckhoff, Danièle Hervieu-Léger, Gilles Kepel, Krzysztof Pomian

Problèmes de l'individu

Anne Godignon et Jean-Louis Thiriet, Jean-Franklin Narot, Paul Yonnet

Antoinette Fouque Femmes en mouvements : hier, aujourd'hui, demain

numéro **59** mars-avril 1990

Gallimard

L'APRÈS COMMUNISME : UNE TROISIÈME VOIE

Anthony B. Atkinson, Ivan T. Berend, François Bourguignon, Vaclav Klaus, Assar Lindbeck, Jean Claude Milleron, John Zysman et Gabriel Eichler.

Joseph Kruli : Deux sociétés civiles, plusieurs nations. Les luttes nationales dans la Yougoslavie post-titiste.

RELIGION : APPARENCES ET RÉALITÉS

Y a-t-il un retour du religieux ? *Alain Dieckhoff, Danièle Hervieu-Léger, Gilles Kepel, Krzysztof Pomian* : table ronde.

Giordana Charuty : Les liturgies du malheur. Le souci thérapeutique des chrétiens charismatiques.

Yves Lambert : Vers un « monothéisme des valeurs » ?

Marie-Elisabeth Ducreux : Entre catholicisme et protestantisme : l'identité tchèque.

Femmes en mouvements : hier, aujourd'hui, demain. Entretien avec *Antoinette Fouque*.

PROBLÈMES DE L'INDIVIDU

Anne Godignon, Jean-Louis Thiriet : De la servitude volontaire. Réflexions sur l'agir moderne.

Paul Yonnet : La planète du rire. Sur la médiatisation du comique.

Jean-Franklin Narot : La thèse du narcissisme. De l'usage des concepts psychanalytiques dans le champ sociologique.

L'après- communisme une troisième voie ?

Il n'est pas besoin de renchérir sur l'importance des bouleversements en cours à l'Est, soulignée à l'envi par tous les commentateurs. L'histoire avec un grand H s'est remise en route et c'est sans abus de mots, pour une fois, qu'il est possible de dire que la face du monde est en train d'en être changée.

Si chacun perçoit l'énormité des enjeux, il n'est pas sûr que le problème central autour duquel la partie se joue soit aussi nettement conçu. Mille motifs intéressés conspirent à l'obscurcir. Or il est clair et précis. Il est de savoir si la sortie des économies centralement planifiées, aujourd'hui en faillite, et la

transition vers une économie efficace peuvent prendre la forme d'un système aussi distinct du capitalisme occidental, fût-il fortement mâtiné de social-démocratie, que de l'ancien « socialisme réel ». Il est de savoir, en d'autres termes, si la « troisième voie » dont le fantôme hante toutes les discussions actuelles est susceptible de recevoir un contenu réel, et lequel.

Il ne s'agit pas d'un problème de principes pour idéologues, mais un problème technique qui n'a de sens à être traité que sous l'angle des solutions pratiques et des mesures concrètes. Nous nous sommes adressés pour ce faire aux meilleurs spécialistes internationaux que nous remercions d'avoir bien voulu répondre à notre questionnaire. La matière est austère. Mais elle mérite l'effort. Nous avons pensé qu'il était du devoir du *Débat* de consacrer la place qu'elle mérite à cette discussion capitale.

En sus de ces premières contributions, nous reviendrons sur le sujet dans notre prochain numéro.

Nous joignons au dossier un article sur un pays, la Yougoslavie, qui n'a pas eu son tour encore à la une de l'actualité, mais dont on pourra mesurer que ce n'est pas faute de brûlantes tensions et d'inextricables difficultés.

Anthony B. Atkinson

L'après-communisme : une troisième voie ?

Les transformations en cours en Europe de l'Est et la faillite des économies centralement planifiées posent la question de la transition vers une autre économie dont la nature reste à ce jour problématique. Capitalisme plus ou moins tempéré par des interventions étatiques ou « troisième voie » qualitativement différente ou du capitalisme classique ou du socialisme « réel » ?

1. Est-ce qu'une troisième voie vous paraît pratiquement possible ? En fonction de quels arguments principaux ?

2. Dans l'affirmative, quelles sont, à votre avis, les principales mesures à prendre pour laisser passer l'économie des pays socialistes de son état présent à un fonctionnement efficace, compte tenu de l'option retenue ? Quelles dispositions envisagez-vous en particulier pour sortir du monopole de la propriété d'État ? Comment concevez-vous les moyens permettant de concilier l'exigence de l'efficacité avec la recherche de l'égalité et de la justice sociale ? Faut-il modifier à cet effet le système de protection sociale en vigueur, et comment ?

3. Si vous considérez qu'une « troisième voie » est impraticable, quelles sont, à votre avis, les mesures qui doivent être prises en priorité et dans quel ordre pour remplacer l'économie socialiste par une économie de marché ? Croyez-vous nécessaire le maintien d'un secteur étatique important ? De quelle manière envisagez-vous la privatisation des entreprises appartenant à l'État ? Pensez-vous qu'il suffit de laisser jouer le marché ou qu'il exige un encadrement et de quelle nature ? Croyez-vous qu'il faut modifier le système de protection sociale en vigueur et comment ?

1. Je crois que la réflexion sur une troisième voie entre le capitalisme classique et le socialisme réel est nécessaire. Elle l'est non seulement pour les économies de l'Est mais aussi pour les nôtres qui sont loin de fonctionner de façon satisfaisante. Nous nous concentrons maintenant sur les problèmes des économies socialistes mais cela détourne l'attention des difficultés que nous avons éprouvées ces dernières décennies dans le cadre du système capitaliste. C'est pourquoi je suis effrayé par la discussion qui se déroule dans les pays de l'Est sur l'économie de marché car elle semble témoigner d'une profonde

Anthony B. Atkinson est professeur à la London School of Economics.

Cet article est paru en mars-avril 1990 dans le n° 59 du *Débat* (pp. 4 à 7).

méconnaissance du rôle du marché et de la façon dont il opère. Il s'agit donc à mon avis non pas tant de la possibilité d'une troisième voie mais de la nécessité d'en trouver une, car il est difficilement concevable que les économies capitalistes servent telles quelles de modèles aux économies socialistes en train d'être réformées. La troisième voie n'est pas un luxe. C'est une nécessité pour la survie des économies occidentales mêmes.

La forme de cette économie de troisième voie doit être intermédiaire entre l'économie socialiste et l'économie occidentale. Quant à la possibilité de la réaliser, des éléments en existent déjà dans les économies occidentales mais aussi dans l'économie d'un pays comme la Yougoslavie.

2. Le problème de la transformation des économies du socialisme réel comporte deux dimensions. Il y a d'abord le choix entre une organisation centralisée de l'économie et une organisation décentralisée qu'illustre justement la Yougoslavie ; tout le monde semble d'accord que l'organisation centralisée de l'économie et des activités sociales en général n'a pas fait ses preuves et on s'en éloigne donc tant à l'Est qu'à l'Ouest. La deuxième dimension concerne ce qu'on peut appeler, dans un langage vieilli, peut-être, les rapports entre le capital et le travail. En Occident, nous avons assisté récemment à un accroissement du rôle du capital au détriment du rôle du travail, qu'il s'agisse du travail individuel ou du travail organisé. Nous avons besoin d'un système capable de satisfaire les aspirations individuelles en décentralisant les décisions, mais qui soit en même temps capable de protéger les individus de la forme pure du laissez-faire économique, qui ne fournit aux ouvriers qu'une protection très faible. Le droit donné aux ouvriers d'exercer une influence sur les entreprises où ils travaillent, sinon de les contrôler, et le droit accordé aux citoyens d'avoir les revenus du capital sont des éléments d'un tel système de troisième voie.

Je suis par exemple partisan de l'idée présentée récemment par James Meade selon laquelle la propriété sociale d'une partie du capital pourrait permettre le financement d'une sorte de revenu minimal dont je pense qu'il sera nécessaire, si l'on ne peut se fier aux salaires et au plein emploi qui les procure à tous. Si l'on autorise les entreprises à licencier les ouvriers, il faut garantir à ceux-ci un revenu minimal. Et si l'on se tourne vers l'Ouest, on constate qu'il a rencontré de grandes difficultés en essayant de garantir un tel revenu minimal d'une manière efficace car les assurances sociales ne suffisent pas à cet effet. C'est le type même de problème qui doit être repensé à l'Ouest où désormais les ouvriers sont plus exposés au risque du chômage, du travail précaire ou du travail temporaire. Cela exige de nous une réponse d'autant plus que les réformes en Europe de l'Est vont très vite poser le même problème. C'est pourquoi l'on ne saurait écarter les solutions susceptibles de résoudre notamment la tension entre le capital et le travail, tout en évitant une rechute dans le contrôle étatique centralisé.

3. Deux ou trois ans de travail seraient nécessaires afin d'imaginer les décisions qu'il faut prendre pour éliminer la sur-centralisation des économies de l'Est et les remplacer par les économies d'un autre type. Il n'y a pas de parallèles historiques à partir desquels on pourrait penser une telle transition. Je suppose que la reconstruction de l'immédiat après-guerre présente certaines analogies avec la situation actuelle des économies de l'Est, mais elles sont certainement insuffisantes. Or il est très difficile de penser une situation historique sans précédent.

Cela dit, je crois que les finances publiques sont un instrument permettant de remplacer l'organisation centralisée de l'économie par une organisation décentralisée où le rôle du marché est plus proche de celui qu'il a dans les économies occidentales, tout en gardant le contrôle des variables macro- et micro-économiques. La démarche occidentale classique consiste à utiliser la politique fiscale et monétaire à la fois pour préserver la prise des décisions par les individus et pour exercer un contrôle de l'économie.

Malheureusement on considère les leçons du passé dans ce domaine comme essentiellement négatives et je suis plutôt démodé dans ma conviction que la politique fiscale peut avoir des effets substantiels au niveau macro-économique. Évidemment, je ne sais pas si les opérateurs fiscaux en Europe de l'Est seront capables de concevoir et s'ils auront un temps suffisant pour mettre en œuvre une politique qui permette par exemple au gouvernement de créer des conditions où les agents présents sur le marché auraient évité la croissance excessive, que ce soit des profits ou des salaires. En tout cas, il serait trop optimiste de croire que cela peut être fait d'une façon efficace assez vite pour faire face aux pressions. Au niveau micro-économique maintenant, une politique fiscale laisse les gens libres de créer des entreprises, sans que cela entraîne de trop grandes injustices. Je suis donc convaincu que l'instrument fiscal a un rôle à jouer. Il est d'ailleurs déjà utilisé en Hongrie et en Chine. Mais il ne faut pas en attendre trop.

4. Pour ce qui est du transfert de la propriété de l'État, que ce soit aux ouvriers ou aux compagnies privées, je ne crois pas que les économistes occidentaux doivent exprimer leurs préférences. Je ne crois pas qu'il nous appartient de dire qu'il faut faire ceci et non cela. Ce n'est pas le rôle de l'économie. Le seul rôle de l'économie, c'est de dire que si vous faites ceci, vous produirez tels ou tels autres effets. Sinon, on prend les risques d'un comportement arrogant. C'est un risque sérieux. On accuse toujours les économistes d'être arrogants et ce n'est pas tout à fait sans fondement. Nous devrions donc, à partir de notre expérience, nous concentrer sur les relations entre les politiques et les objectifs mais ce n'est pas notre affaire que d'influencer les décisions. Les décisions sont affaire des gouvernements.

Il importe de bien voir que rien ici n'est simple. Prenons une notion aussi évidente en apparence que celle de productivité. À quel niveau la situer : à celui de l'entreprise seulement ou plutôt, ce que je suis enclin à penser, celui de l'organisation de l'économie dans son ensemble ? Et comment la définir ? Une économie avec un taux de chômage élevé peut-elle être tenue pour productive quel qu'y soit le rendement individuel ? Je suis d'accord qu'il est possible d'accroître énormément la productivité des économies est-européennes, de quelque manière qu'on l'entende. Reste à savoir comment s'y prendre car la leçon de l'Europe occidentale n'est pas très claire à cet égard. Le fait que certains pays se développent plus vite que d'autres n'a pas d'explication simple. On dit par exemple que les syndicats sont un obstacle à la croissance ; l'exemple de l'Allemagne témoigne plutôt du contraire. Plusieurs facteurs jouent ici : l'orientation religieuse, l'organisation sociale, les habitudes culturelles.

Toujours est-il que pour faire fonctionner une économie de façon satisfaisante, il faut que le marché ne soit pas le seul mécanisme régulateur car c'est un régulateur défectueux et qui doit donc être corrigé par les gens agissant collectivement, mais sans que leur action soit bureaucratisée, dans les associations volontaires, coopératives, syndicats. Je pense aussi qu'en Europe de l'Est de tels mécanismes vont jouer un rôle correcteur à long terme. Plus généralement, dans une économie de troisième voie, les gens doivent pouvoir exercer un contrôle sur leur vie. Et les ouvriers doivent être engagés dans ce qu'ils font. Bref il est important d'assurer une participation des gens à l'organisation de la production d'une part et, de l'autre, d'assurer un certain niveau de protection, notamment un revenu minimal. Rien ne s'oppose à ce que l'État détienne une partie du capital sans s'occuper de la gestion. Tout aussi importantes sont les organisations des consommateurs.

Il me faut introduire toutefois deux importantes restrictions concernant la possibilité de réaliser une telle économie. La première tient à la très forte concentration de l'industrie d'aujourd'hui. Les économies d'échelle dans l'industrie sont difficilement conciliées avec la décentralisation et l'organisation non bureaucratisée. La seconde restriction – associée à la première – tient à la difficulté d'organiser une

économie de la troisième voie à l'échelle d'un pays, dans un monde dominé par les grandes corporations multinationales. C'est une difficulté très importante dont tout gouvernement doit tenir compte. Ces deux obstacles qui se présentent aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest pourront-ils être levés ? Finalement, ma vision d'une économie idéale doit être assortie d'un point d'interrogation.

Anthony B. Atkinson.

Ivan T. Berend

L'après-communisme : une troisième voie ?

Les transformations en cours en Europe de l'Est et la faillite des économies centralement planifiées posent la question de la transition vers une autre économie dont la nature reste à ce jour problématique. Capitalisme plus ou moins tempéré par des interventions étatiques ou « troisième voie » qualitativement différente ou du capitalisme classique ou du socialisme « réel » ?

1. Est-ce qu'une troisième voie vous paraît pratiquement possible ? En fonction de quels arguments principaux ?

2. Dans l'affirmative, quelles sont, à votre avis, les principales mesures à prendre pour laisser passer l'économie des pays socialistes de son état présent à un fonctionnement efficace, compte tenu de l'option retenue ? Quelles dispositions envisagez-vous en particulier pour sortir du monopole de la propriété d'État ? Comment concevez-vous les moyens permettant de concilier l'exigence de l'efficacité avec la recherche de l'égalité et de la justice sociale ? Faut-il modifier à cet effet le système de protection sociale en vigueur, et comment ?

3. Si vous considérez qu'une « troisième voie » est impraticable, quelles sont, à votre avis, les mesures qui doivent être prises en priorité et dans quel ordre pour remplacer l'économie socialiste par une économie de marché ? Croyez-vous nécessaire le maintien d'un secteur étatique important ? De quelle manière envisagez-vous la privatisation des entreprises appartenant à l'État ? Pensez-vous qu'il suffit de laisser jouer le marché ou qu'il exige un encadrement et de quelle nature ? Croyez-vous qu'il faut modifier le système de protection sociale en vigueur et comment ?

1. Pour répondre à votre première question, il faut commencer par le problème de la définition. Si vous définissez l'expression de « troisième voie » sous sa forme historique tristement célèbre, telle qu'elle s'est développée à partir de la fin du XIX^e siècle dans les idéologies populistes (*völkisch*, *narodnik*) pour culminer, entre les deux guerres, avec le Troisième Reich, il n'y a guère de « troisième voie » possible. Ces idées représentaient quelque nationalisme extrême, ou national-socialisme, afin d'éviter le vieux capitalisme ou de le « transformer ». Non content de nous conduire dans une impasse, ses efforts se sont soldés par des tragédies historiques. L'histoire du monde, depuis la fin de la Seconde Guerre

Ivan T. Berend est président de l'Académie des sciences hongroise.

Cet article est paru en mars-avril 1990 dans le n° 59 du *Débat* (pp. 7 à 11).

mondiale, représente une nouvelle expérience de troisième voie « non capitaliste » (et non socialiste), mais celle-ci a commencé et fini dans le « tiers monde ». Les termes de « capitalisme » et de socialisme « réel » sont aussi quelque peu fallacieux. Le socialisme « réel » ne fut jamais du socialisme mais une espèce de capitalisme bureaucratique d'État, un modèle de modernisation dans des pays arriérés. Le terme de « capitalisme » est la source d'une effroyable confusion, car il a au moins un double sens : il désigne aussi bien le capitalisme classique du XIX^e siècle que les systèmes « occidentaux » actuels, dont les systèmes sociaux-démocrates, scandinaves par exemple. Dès 1928, Joseph Schumpeter annonçait dans un essai prophétique que le capitalisme connaissait des changements profonds au point que l'on pourrait, au gré de son inclination, le baptiser « socialisme » ou lui trouver quelque autre nom. Répondre à la première question nécessite donc une clarification très précise des termes.

2-3. Compte tenu de ma première réponse, je ne puis répondre séparément à vos deuxième et troisième questions. S'il n'existe de « troisième voie » ni sous une forme « classique » ni sous une forme historique, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne reste d'autres solutions que le capitalisme classique ou le socialisme « réel ». De nos jours, certains systèmes occidentaux, sociaux-démocrates en particulier (par exemple la Scandinavie), représentent une solution possible associant efficacité économique, démocratie politique et justice sociale. En d'autres cas historiques « réels », existants, ces objectifs sont généralement contradictoires. Tel était le cas du capitalisme « classique », au XIX^e siècle, et tel est encore le cas de ses versions contemporaines, surtout dans les continents relativement retardataires. Toutes ces versions ont sacrifié la justice sociale. Mais ce fut aussi le cas, même sens dessus dessous, du socialisme « réel », au XX^e siècle, qui sacrifia l'efficacité.

Le point de départ de ma réponse est donc lié aux tendances lourdes de l'histoire. Le marxisme marxien incarnait sans aucun doute l'idée (utopique ?) d'un communisme associant une économie hautement efficace, une démocratie des plus propres et la justice sociale. Mais dès le tournant du siècle, le marxisme a évolué dans deux directions : la première, le léninisme-bolchevisme, a conduit au socialisme « réel », tandis que la seconde, le social-démocratisme, s'inspirait théoriquement de Kautsky et Hilferding. Dans cette seconde perspective, il est possible d'« organiser » le capitalisme et de promouvoir le socialisme moyennant une redistribution et des réformes. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, cette conception s'est soldée par une pratique sociale-démocrate en Europe pour conduire au socialisme scandinave ainsi qu'aux systèmes de protection sociale et aux sociétés de consommation des pays d'Europe occidentale.

Il y avait donc deux grands courants, qui ont abouti à deux systèmes différents. Qui plus est, depuis la fin de la guerre, le monde a vu se développer des relations très particulières entre les systèmes « capitaliste » et « socialiste » qui s'affrontaient. L'existence même et la réussite éphémère de l'Union soviétique elle-même furent perçues comme un défi, une source d'irritation, qui poussa le capitalisme à ne pas ménager ses efforts pour trouver une réponse appropriée. Le vieux capitalisme du XIX^e siècle (ou même le capitalisme de la première moitié du XX^e siècle) se mit à évoluer. Et les progrès prodigieux de la technologie et de l'économie offrirent une base objective à toutes ces transformations. La structure des classes perdit sa rigidité, tandis qu'apparaissaient un système de protection sociale et une politique sociale efficace. Dans le même temps, les économies de marché classiques et divers autres pays se dotèrent d'un secteur public et, à l'occasion, instaurèrent une planification quinquennale. Autrement dit, le capitalisme d'antan tira largement les leçons du défi socialiste et le capitalisme « classique » disparut peu à peu (tout au moins dans les régions développées) pour laisser la place à un système, parfois plus différent du capitalisme « classique » que ne l'est le socialisme « réel ». Que le socialisme « classique »

de type soviétique n'ait pu suivre la voie de l'ajustement en souplesse tient cependant du paradoxe historique. Excessivement idéologique et rigide, il s'est révélé incapable de s'adapter. La raison majeure n'en est certainement pas son système économique, mais son système politique, c'est-à-dire la faillite historique de son caractère monolithique et dictatorial. L'absence de démocratie n'a pas permis de réforme en profondeur et a donc préservé la rigidité. Qui plus est, c'est l'absence de démocratie, plus que toute autre raison, qui explique que, loin de moderniser le système, de l'adapter, le processus contradictoire de réforme, d'alternance de phases de blocage et de relance (*stop and go*), n'a fait qu'accélérer son érosion. Par voie de conséquence, si l'expression n'avait été compromise, on pourrait dire qu'il existe bel et bien une « troisième voie » entre le capitalisme classique du XIX^e siècle et le socialisme « réel » classique : la société-providence (*welfare-society*) actuelle du monde occidental avec sa démocratie, son efficacité *et* la justice sociale. (Il va sans dire qu'elle n'a rien à voir avec ce que l'on a appelé la « troisième voie » dans l'histoire.)

La faillite de l'économie obéissante (*command economy*), centralement planifiée, en Europe de l'Est pose « la question de la transition vers une autre économie dont la nature reste à ce jour problématique ». Système capitaliste ou quelque chose de « qualitativement différent ou du capitalisme classique ou du socialisme "réel" ? » demandez-vous.

Voici ma réponse : certainement pas le capitalisme classique, espérons-le, tout au moins sous sa forme traditionnelle du XIX^e siècle, parce que ce système n'existe plus en Europe. Ce qui peut émerger – à longue échéance – sera sans doute qualitativement différent et du capitalisme et du socialisme classiques et suivra le courant du socialisme scandinave moderne, ou véritablement « réel ». En comparaison du socialisme qui a prévalu en Europe de l'Est jusqu'ici, la différence qualitative est de taille. En tout premier lieu, la nationalisation systématique et la négation idéologique de la propriété privée (au-delà du petit artisanat) seront remplacées par un système de propriété mixte. La propriété privée ne fera plus désormais l'objet d'aucune restriction tandis que la grande industrie demeurera propriété publique – tout au moins partiellement et certainement pour des décennies encore. Une partie, tout au moins, des exploitations agricoles collectives connaîtront le même sort. La reprivatisation n'en représentera pas moins une tendance dominante des années à venir même si elle n'aboutira sans doute pas à une économie entièrement privée.

La planification centrale et l'intervention dominante de l'État sont appelées à disparaître tandis que s'amorcera un processus délibéré de « désétatisation » et de libéralisation. En l'espace de trois ou cinq ans, la plupart de ces pays peuvent déréglementer leurs économies pour supprimer toutes les restrictions et réglementations générales, libéraliser les importations et les salaires, remplacer leur système de prix fixes par des prix qui se formeront librement sur le marché et, enfin, ouvrir la voie à la création d'un marché du travail et du capital.

L'État se désengagera progressivement et les entreprises retrouveront leur indépendance pour évoluer sur un marché de concurrence régi par la recherche du profit. Les processus économiques seront monétarisés et les devises seront parfaitement convertibles – même si la liberté des changes vaudra uniquement pour l'extérieur dans un premier temps. Tous ces processus iront de pair avec le remplacement de l'autosuffisance pratiquée au niveau national et régional (Comecon) par la coopération et l'intégration internationales. La région fera désormais partie intégrante du marché mondial.

Ce processus prévisible, bien engagé en Hongrie et dans certaines régions, a d'ores et déjà accompli un progrès important. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une transition vers l'économie de marché.

Par rapport au capitalisme « classique », cependant, il subsiste assurément une différence de taille. En tout premier lieu, et pour encore au moins quelques décennies, il existera un formidable secteur public. En deuxième lieu, l'« introduction » d'une économie de marché – processus unique et sans précédent – nécessite un État bien plus fort et plus dominant que l'économie de marché « pure ». Paradoxalement, c'est encore à l'État qu'il appartient de conduire la « désétatisation », la déréglementation et la libéralisation.

La différence capitale n'en doit pas moins être le rôle majeur dévolu à la politique sociale sous la direction de l'État. Dans les années de transition en particulier, l'État devra multiplier les interventions pour instaurer un système de politique et de protection sociales. Il n'est pas inutile de rappeler, en effet, que dans le socialisme « réel », la politique sociale n'était pas fondamentalement une sphère indépendante dans la mesure où elle se trouvait intégrée au système économique. Une grande partie de la politique sociale passait, par exemple, par la politique des prix – les loyers, les transports et les denrées alimentaires bénéficiant de subventions considérables. La « gratuité » des soins, de la médecine et des autres services sociaux allait de pair avec un système salarial qui assurait des rémunérations bien supérieures au coût de reproduction de la main-d'œuvre, en sorte que toutes ces dépenses étaient *ab ovo* dissociées des salaires.

La destruction de l'économie obéissante et du socialisme « réel », la « mercatisation » de l'économie s'accompagnent donc d'une destruction automatique du système de protection sociale qui était intégré à l'économie socialiste est-européenne. Aussi l'État a-t-il un rôle déterminant à jouer dans l'édification d'un système de sécurité sociale, ou d'un filet de sécurité, afin de compenser les effets sociaux secondaires et négatifs de la reprivatisation et de la mercatisation de l'économie.

Les systèmes est- et centre-européens qui se forment aujourd'hui doivent donc créer une économie « sociale de marché » afin de satisfaire l'intérêt et les exigences de leurs populations. Ce serait une grave erreur sociopolitique que de suivre les principes « purs », « propres », pour les appliquer de force à la population de ces pays qui, depuis une ou deux générations sinon plus, s'est accoutumée à l'eau tiède de la sécurité (fût-ce à un niveau relativement modeste), alors que personne (ou presque) ne pouvait accéder à un niveau de vie élevé, mais aussi que personne (ou presque) n'était exposé à mourir de faim ou faute de soins médicaux.

La recherche de l'efficacité (moyennant la reprivatisation et la mercatisation) doit donc s'accompagner d'un effort également soutenu pour promouvoir (par une politique explicite) autant de démocratie politique et de justice sociale que possible.

Néanmoins, ce n'est pas seulement une possibilité nouvelle pour l'Europe de l'Est et l'Europe centrale, mais aussi une tendance assez générale en Europe de l'Ouest depuis la fin de la guerre. L'Europe de l'Est « d'après le Mur » peut-elle donc suivre la marche de l'Europe occidentale d'après guerre ? On peut en effet l'espérer. Dans le cas contraire, qui fait partie des solutions historiquement possibles, que se passerait-il ? Ce scénario tragique conduirait à une situation typique de sous-développement capitaliste, à demi comparable à celle du tiers monde, qui ne manquerait pas d'engendrer, cela va sans dire, de nouvelles frustrations tout en déchaînant des fondamentalismes irrationnels d'une espèce différente, en particulier populistes et isolationnistes. L'Europe de l'Est s'enfoncerait dans un nouveau tunnel ténébreux qui, de même que le « Tunnel » de Dürrenmatt, n'a probablement jamais de fin, ne se termine nulle part.

Ivan T. Berend.

Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat.

François Bourguignon

L'après-communisme : une troisième voie ?

Les transformations en cours en Europe de l'Est et la faillite des économies centralement planifiées posent la question de la transition vers une autre économie dont la nature reste à ce jour problématique. Capitalisme plus ou moins tempéré par des interventions étatiques ou « troisième voie » qualitativement différente ou du capitalisme classique ou du socialisme « réel » ?

1. Est-ce qu'une troisième voie vous paraît pratiquement possible ? En fonction de quels arguments principaux ?

2. Dans l'affirmative, quelles sont, à votre avis, les principales mesures à prendre pour laisser passer l'économie des pays socialistes de son état présent à un fonctionnement efficace, compte tenu de l'option retenue ? Quelles dispositions envisagez-vous en particulier pour sortir du monopole de la propriété d'État ? Comment concevez-vous les moyens permettant de concilier l'exigence de l'efficacité avec la recherche de l'égalité et de la justice sociale ? Faut-il modifier à cet effet le système de protection sociale en vigueur, et comment ?

3. Si vous considérez qu'une « troisième voie » est impraticable, quelles sont, à votre avis, les mesures qui doivent être prises en priorité et dans quel ordre pour remplacer l'économie socialiste par une économie de marché ? Croyez-vous nécessaire le maintien d'un secteur étatique important ? De quelle manière envisagez-vous la privatisation des entreprises appartenant à l'État ? Pensez-vous qu'il suffit de laisser jouer le marché ou qu'il exige un encadrement et de quelle nature ? Croyez-vous qu'il faut modifier le système de protection sociale en vigueur et comment ?

Les réformes récemment entreprises dans certains pays de l'Europe de l'Est et la volonté de réforme qui se manifeste dans d'autres risquent de plonger les économistes occidentaux dans la perplexité. Bien sûr, ils seront probablement unanimes à reconnaître l'inefficacité d'un système économique fondé sur la planification centralisée et la nécessité de réformer les mécanismes de décision dans les économies concernées au profit d'une plus grande autonomie laissée aux agents individuels (firmes ou consommateurs). Mais jusqu'où doit aller une telle réforme ? Doit-elle être brutale ou graduelle ? Dans ce dernier cas, comment doit être aménagée la période de transition ? Clairement, ces questions ne sont pas indé-

François Bourguignon est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

Cet article est paru en mars-avril 1990 dans le n° 59 du *Débat* (pp. 11 à 14).

pendantes. Il est probable, en particulier, qu'une transition graduelle vers un nouveau régime économique et les modalités de transition définiront, dans une large mesure, la nature même de ce régime. L'économiste est à l'heure actuelle assez mal équipé pour répondre à ces questions, aussi fondamentales soient-elles, habitué qu'il est à raisonner sur des cas extrêmes, des systèmes idéaux, qui ne donnent qu'une idée assez grossière de la façon dont fonctionnent les économies réelles où se mélangent, dans des proportions différentes, la planification et le marché. Dans ces conditions, la réponse aux questions précédentes doit nécessairement laisser une large place à l'intuition.

1. Vers quel système ?

Trois résultats théoriques fondent la réflexion sur les systèmes économiques. Le premier affirme qu'une économie de propriété privée où tous les échanges s'effectuent sur des marchés concurrentiels est « efficace » (dans le sens qu'il est impossible d'augmenter la production d'un secteur ou le revenu d'un agent, sans diminuer la production ou le revenu d'un autre). Le deuxième résultat montre que toute allocation autoritaire de biens entre les agents économiques qui pourrait être décidée par un planificateur peut être obtenue par le jeu des marchés d'une économie libérale, après redistribution éventuelle des revenus par des impôts forfaitaires. Finalement, le troisième résultat affaiblit considérablement cette équivalence entre plan et marché, en montrant que le premier système est inefficace par rapport au second, du point de vue des « incitations » des agents économiques. C'est évidemment sur ce point que sont fondées les réformes en cours ou à venir des économies est-européennes. La difficulté du planificateur central à obtenir l'information nécessaire sur les capacités de production d'une entreprise et à contraindre les agents économiques à respecter les objectifs qu'il peut fixer à la suite d'un calcul complexe, inévitablement entaché de lourdes erreurs, a conduit à ces « économies de gaspillage », comme on a parfois qualifié les économies est-européennes, que l'on tente aujourd'hui de rendre plus efficaces par un retour aux lois de marché.

Le problème est que l'économie libérale n'est pas naturellement efficace et équitable sans l'intervention de l'État. Certains marchés n'existent pas – par exemple pour des biens collectifs tels que l'infrastructure de transport, la défense du territoire ou l'environnement – et certains ne fonctionnent pas de façon concurrentielle. L'efficacité économique exige alors l'intervention de l'État : prélèvement d'impôts, fournitures de biens collectifs, réglementation de certains marchés, etc. Par ailleurs, si l'allocation (efficace) des biens par le marché est jugée non équitable ou trop inégalitaire, l'État doit intervenir pour redistribuer les revenus. Or, en dehors de l'impôt « censitaire », récemment ressuscité par M^{me} Thatcher, il existe peu d'impôts véritablement forfaitaires. En fondant ses prélèvements fiscaux sur l'activité des agents économiques (le travail, l'épargne, la production), l'État introduit des désincitations et des distorsions dans le jeu des marchés et réduit l'efficacité de l'ensemble du système.

La comparaison des performances d'économies européennes, qui étaient avant la Seconde Guerre mondiale à un niveau analogue de développement économique et fonctionnaient alors selon le mode libéral, est sans hésitation possible à l'avantage écrasant de celles où ce système économique est resté dominant, avec néanmoins une intervention croissante de l'État. Il fait donc peu de doute que, en ignorant la période de transition, il soit socialement souhaitable pour les économies où domine actuellement le système planifié de passer à une organisation économique du type de celles que l'on observe dans les pays ouest-européens. Cependant, cela n'implique aucunement l'adoption d'un système économique

« tout marché » où l'intervention de l'État serait réduite au strict minimum, selon les vœux de certains ultra-libéraux et tel qu'on peut le craindre à entendre le discours tenu par certains, à l'Est comme à l'Ouest. Par rapport à la situation actuelle où le marché n'occupe qu'une place marginale, l'objectif doit être de lui donner un rôle prédominant. Cela n'exclut pas l'existence d'un secteur public important dans l'activité de production, la couverture des besoins collectifs, la protection sociale et la correction des inégalités.

Même si l'on doit être accusé d'un certain manque d'imagination, l'objectif le plus raisonnable à viser est probablement ce système d'économie mixte où les déficiences inévitables du marché, les inégalités qu'il peut générer et les risques qu'il peut faire subir aux agents individuels sont corrigés par l'intervention explicite de l'État. S'agit-il d'une « troisième voie » entre le système que l'on observe actuellement en U.R.S.S., en Corée du Nord ou à Cuba, et le système libéral prôné par les gouvernements Thatcher et Reagan au début de leur mandat, ou par les Chicago Boys dans le Chili de l'après-Allende ? Ou s'agit-il plus simplement de la seule voie pragmatique entre le système planifié qui a fait la preuve de son inefficacité et le capitalisme dont on sait que, livré à lui-même, lui non plus ne « marche » pas ?

2. Transition brusque ou graduelle

Le système économique à atteindre n'étant pas précisément défini, il est évidemment difficile de programmer une transition garantissant que le changement sera effectif et que l'ajustement s'effectuera au moindre coût social. Limiter l'objectif à assurer au marché une place dominante, mais non exclusive, semble la démarche la plus pragmatique. Elle suscite cependant plusieurs remarques plaidant en faveur d'une rupture relativement brusque par rapport à l'organisation économique en place.

La théorie économique enseigne que, si un système n'est pas efficace, à cause d'un certain nombre de contraintes institutionnelles, alors améliorer l'efficacité de l'une de ses composantes n'entraîne pas nécessairement une hausse de l'efficacité de l'ensemble. Le contraire peut même se produire. Ainsi, établir des mécanismes de marché de façon progressive et à la marge d'un système planifié peut se révéler sans effet, ou, même, contre-productif. C'est peut-être la raison pour laquelle les réformes libérales partielles entreprises il y a quelques années en Hongrie ou en Pologne se sont avérées improductives. La réforme doit concerner une part importante, probablement majoritaire, de l'économie, ce qui semble rejeter toute approche gradualiste.

Le système économique fonctionne de façon circulaire : tout marché interagit avec tous les autres. Il est donc probablement illusoire de vouloir libéraliser l'ensemble du système, en focalisant la réforme sur un marché unique, par exemple le marché du capital (et les marchés financiers qui le sous-tendent), le marché du travail ou celui de certains produits stratégiques. Un pan entier de l'économie doit être libéralisé d'un seul coup et il doit être suffisamment important pour faire basculer, à terme, l'ensemble du système.

Dans ces conditions, la meilleure stratégie n'est-elle pas de libéraliser brutalement l'ensemble du système, quitte à revenir plus tard sur cette révolution conservatrice et à introduire des régulations là où on aura dérégulé quelques années plus tôt ? La question est posée, et il semble qu'un pays comme la Pologne y ait déjà répondu par l'affirmative. Le risque existe cependant que le coût d'ajustement économique, social et politique d'une telle stratégie soit suffisamment élevé pour mettre en péril l'ensemble même de la réforme. Après tout, dans quelle mesure le divorce historique des pays est-européens vis-à-vis de l'économie de marché dans les années 1940 n'a-t-il pas soldé l'incapacité d'un système libéral à faire face à une crise économique majeure ?

3. Une esquisse de la transition

Deux solutions semblent donc s'imposer, qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre. La première serait d'entreprendre une libéralisation de grande envergure, mais néanmoins partielle, conservant à l'État (et non à un organe de planification) une place importante dans la propriété des moyens de production utilisés par des entreprises décentralisées dans les activités stratégiques concernant la production de biens collectifs ou celle des biens et services fondamentaux qu'il serait difficile de confier, dans un premier temps, à la concurrence d'entreprises privées parce qu'ils émanent à l'heure actuelle d'établissements en situation de monopole (certains transports, énergie, télécommunications, construction navale, etc.). Les autres activités seraient privatisées et complètement soumises aux lois des nouveaux marchés comme à la concurrence extérieure (derrière des barrières douanières suffisamment élevées, au départ, pour garantir la viabilité de l'industrie nationale).

La deuxième solution, qui doit en fait être un complément de la première, consiste à mettre en place dès le départ une protection sociale extrêmement solide, susceptible d'empêcher que le coût social, nécessairement élevé, de l'ajustement ne mette en péril la réforme elle-même. En fait, plus cette dernière sera ambitieuse et plus large devra être la couverture du risque que certains agents se voient amputés d'une part importante de leur pouvoir d'achat. Comme le financement de cette couverture sera nécessairement public, le prélèvement de l'État – direct ou indirect, sous la forme d'impôts ou de profits d'entreprises publiques ou mixtes – devra, dès le départ, être relativement élevé par rapport à ce que l'on peut observer dans d'autres pays.

Ce dernier enjeu est de taille pour des économies où les agents n'étaient pas confrontés aux incitations du marché. Une couverture trop généreuse – par exemple un revenu minimum garanti ou des indemnisations de chômage trop élevées – s'accompagnant de taux d'imposition peut-être dissuasifs risque d'éliminer les gains d'efficacité qui seront obtenus par ailleurs. Pourtant ce filet de sécurité doit être le garant du succès de toute réforme. Par rapport aux divers systèmes de redistribution dans les pays occidentaux, il est donc probable que certaines innovations, éventuellement provisoires, soient à mettre en œuvre ou que certaines limitations soient initialement à respecter dans la libéralisation des marchés des biens et du travail. On peut ainsi penser à des programmes d'emploi public à faible salaire pour les chômeurs, à des limitations aux autorisations de licenciement dans certains secteurs (la mobilité nécessaire de la main-d'œuvre s'effectuant par départ volontaire), ou à des fourchettes de variation des prix.

Globalement, il sera évidemment difficile d'empêcher à court terme une baisse substantielle du revenu réel moyen de la population. Il faut seulement la répartir de façon suffisamment égalitaire pour qu'elle n'entraîne pas un blocage définitif de la réforme. Il est peu probable que cela soit possible dans le cadre d'un passage brutal à la plus stricte économie libérale. La transition vers une organisation économique plus efficace privilégiant le marché comme instrument dominant de régulation exige une intervention lourde de l'État, mais sous une forme assez radicalement différente du rôle de planificateur inefficace qu'il exerce à l'heure actuelle. Viser dès maintenant à réduire drastiquement son rôle risquerait, paradoxalement, de paralyser l'évolution vers une économie de type libéral.

François Bourguignon.

Vaclav Klaus

L'après-communisme : une troisième voie ?

Les transformations en cours en Europe de l'Est et la faillite des économies centralement planifiées posent la question de la transition vers une autre économie dont la nature reste à ce jour problématique. Capitalisme plus ou moins tempéré par des interventions étatiques ou « troisième voie » qualitativement différente ou du capitalisme classique ou du socialisme « réel » ?

1. Est-ce qu'une troisième voie vous paraît pratiquement possible ? En fonction de quels arguments principaux ?

2. Dans l'affirmative, quelles sont, à votre avis, les principales mesures à prendre pour laisser passer l'économie des pays socialistes de son état présent à un fonctionnement efficace, compte tenu de l'option retenue ? Quelles dispositions envisagez-vous en particulier pour sortir du monopole de la propriété d'État ? Comment concevez-vous les moyens permettant de concilier l'exigence de l'efficacité avec la recherche de l'égalité et de la justice sociale ? Faut-il modifier à cet effet le système de protection sociale en vigueur, et comment ?

3. Si vous considérez qu'une « troisième voie » est impraticable, quelles sont, à votre avis, les mesures qui doivent être prises en priorité et dans quel ordre pour remplacer l'économie socialiste par une économie de marché ? Croyez-vous nécessaire le maintien d'un secteur étatique important ? De quelle manière envisagez-vous la privatisation des entreprises appartenant à l'État ? Pensez-vous qu'il suffit de laisser jouer le marché ou qu'il exige un encadrement et de quelle nature ? Croyez-vous qu'il faut modifier le système de protection sociale en vigueur et comment ?

Y a-t-il une troisième voie ?

En Tchécoslovaquie, le gouvernement fédéral a répondu à cette question par sa déclaration de programme du 19 décembre 1989. Il a très clairement souligné que nous étions prêts à accepter une économie de marché de style occidental pour en faire le principe de base régissant à l'avenir notre développement économique. Les rêves bancals des années 1960 (auxquels est attaché le nom d'O. Sik dans la littérature économique) sont définitivement oubliés. On comprend de mieux en mieux et de plus en plus clairement

Vaclav Klaus est ministre des Finances de la République tchécoslovaque.

Cet article est paru en mars-avril 1990 dans le n° 59 du *Débat* (pp. 14 à 17).

que le marché n'est pas un instrument entre les mains expertes de planificateurs centraux et que, libérée de toute contrainte, la main invisible du marché alloue plus efficacement les ressources rares que la main visible de ceux-là. Ainsi les économistes tchécoslovaques insistent-ils sur la différence entre la conception dite instrumentale du marché, d'une part, et le véritable marché de l'autre, et c'est avec cette différence à l'esprit qu'ils mettent en garde contre un usage irresponsable du terme même de marché dans la rhétorique de la réforme en Europe de l'Est. Notre longue expérience, extrêmement négative, de la « Route de la Servitude » tchécoslovaque nous rend impatient et jusqu'au-boutiste. Notre espoir est que *notre choix se porte sur une économie de marché sans qu'aucun adjectif ne vienne compliquer ou obscurcir le sens de ce mot*. Cette idéologie économique radicale n'a jusqu'ici provoqué aucune réaction de rejet de la part de l'opinion publique tchécoslovaque et il appartient au nouveau gouvernement de ne pas ménager ses efforts pour l'expliquer et la défendre contre ses détracteurs. À titre d'illustration, le gouvernement proclama dans sa déclaration de programme que « le système du marché est seul capable de sauvegarder la rationalité économique », que « le marché est fondé sur la liberté des personnes » et qu'« en suivant ses propres intérêts l'individu est à même de contribuer au mieux au bien-être des autres individus », etc. Il convient de rappeler avec force qu'il ne s'agit pas de citations d'Adam Smith, mais bel et bien d'extraits de la déclaration de programme du gouvernement qui a reçu l'approbation du Parlement tchécoslovaque.

Mais si l'objectif est clair, la transition en ce sens l'est infiniment moins, même si nous disposons au départ d'un atout de taille. Au cours des vingt dernières années, les économistes tchécoslovaques n'ont eu aucune occasion de « réformer » leur économie, mais ils ont eu tout le loisir de suivre de près les tentatives de réformes de leurs voisins. Et nous avons appris que le processus type de réforme en Europe de l'Est est inéluctablement un « piège ». Ainsi qu'on l'a observé en d'autres pays de l'Europe de l'Est, le *piège de la réforme* résulte d'un mauvais enchaînement des mesures de réforme adoptées.

De notre point de vue, le problème majeur vient de ce que les réformateurs types d'Europe de l'Est se concentrent sur les problèmes liés à l'excès de centralisation. Ainsi ont-ils souvent tendance à présenter l'autonomie de gestion, l'autofinancement et la décentralisation comme une panacée. En d'autres termes, il essaient de transférer l'instance de décision du centre aux agents économiques individuels. Une telle approche crée, bien sûr, de nouveaux problèmes, avec des conséquences inattendues et souvent déplaisantes.

1. Les réformateurs ne sauraient guère parvenir à transférer le pouvoir de décision, car c'est déjà chose faite, même si cela s'est accompli à leur insu.

2. L'opération tout entière se solde donc par un résultat différent : les autorités centrales se trouvent paralysées et perdent progressivement tout contrôle macro-économique. Dès lors s'amorcent des processus ruineux et débilitants qui se traduisent par une demande excédentaire, un déficit budgétaire, une politique d'argent facile et, pour finir, une inflation capricieuse.

3. La distorsion des prix empêche les producteurs comme les planificateurs d'améliorer la rationalité économique de leurs décisions.

4. Avec les efforts des autorités pour améliorer la structure des prix, l'inflation refoulée cède la place à une inflation galopante et déclarée.

5. L'incohérence des programmes de stabilisation se traduit inévitablement par des coûts sociaux élevés qui pèsent essentiellement sur les catégories les plus démunies.

6. Il est apparemment impossible de sortir du cercle vicieux.

Aussi nous sommes-nous mis en quête d'une autre stratégie de réforme. Tantôt, pour mieux différencier notre approche, nous en parlons même comme d'une « antiréforme » ou d'une « réforme négative ». Il s'agit, au fond, d'un *paradigme* de réforme différent, au sein duquel la notion de démonopolisation se substitue à celle de décentralisation, parce que le problème majeur de l'ancienne économie administrée par le centre vient de ce que le gros de l'activité économique se déroule dans le cadre de marchés extrêmement déformés et hautement monopolisés. Et cette situation est le résultat logique de la solution imparfaite de problèmes insurmontables, que l'on a traités par des subventions en régime de planification centrale.

Quelles mesures faut-il prendre ?

Comment démonopoliser l'économie, quel scénario faut-il suivre ? À quel stade et dans quelles circonstances pouvons-nous libérer notre système de prix des réglementations centrales en place ?

La clé de la question se trouve certainement dans l'actuelle distribution des droits de propriété. Officiellement, ces droits sont entièrement entre les mains de l'État ou du « peuple ». Dans les faits, la propriété collective n'appartient à personne ou, pis encore, elle revient à ceux qui se sentent assez forts pour l'acquérir.

Il est donc absolument indispensable que le gouvernement arrête des principes élémentaires permettant de déterminer qui, au juste, représentera officiellement la propriété dans les moyens de production existants. Le point capital de notre solution hétérogène est que les entreprises existantes seront traitées différemment suivant la catégorie qui est la leur.

La catégorie A rassemblera les services publics par excellence (chemins de fer, télécommunications, hôpitaux, etc.). L'idée de base est que les entreprises produisant des biens et des services publics seront gérées de la même manière que les entreprises publiques dans les économies occidentales dotées d'un large secteur public.

De cette catégorie relèveront également certaines entreprises qui produisent des biens privés tels que le charbon et l'acier.

La catégorie B rassemblera tous les autres géants de l'industrie.

Les pouvoirs publics liquideront les entreprises les plus problématiques ; pour celles qui marchent le mieux, les autorités peuvent imaginer différents types de contrats de location ou de coentreprises (*joint ventures*).

Le restant des entreprises de cette catégorie représente encore le plus fort groupe d'entreprises actuellement publiques. Dans chacune de ces entreprises, les autorités mettront en place un conseil d'administration chargé de la planification stratégique, du contrôle financier et de l'allocation des capitaux. Chaque conseil d'administration se composera de neuf membres représentant les pouvoirs publics, les gestionnaires actuels et le personnel.

Reste à déterminer la part des trois catégories de représentants en fonction des conditions spécifiques de chaque entreprise.

À court terme, les conseils d'administration auront pour mission de démanteler les monopoles géants existants et de maîtriser la désintégration des moyens de production qu'ils ont jusqu'ici utilisés. À long terme, les conseils d'administration représenteront les droits formels des propriétaires au cours du processus de privatisation. Il appartient au gouvernement de proposer au Parlement les règles précises appelées à régir la privatisation future.

Dans une économie de type tchécoslovaque, il existe encore deux autres groupes d'entreprises. Le premier rassemble des unités actuellement gérées par des conseils locaux, le second toutes sortes de coopératives. Pour ce qui est des biens placés sous le contrôle de conseils locaux, il est possible de les vendre sans délai au public aux prix du marché. Pour commencer, nous espérons que seuls seront agréés les acheteurs nationaux.

Les coopératives seront traitées en fonction des parts réelles de propriété de leurs membres actuels.

L'entrée sur le marché d'entreprises nationales ou étrangères de toutes sortes sera systématiquement libéralisée de manière à accélérer la démonopolisation. En revanche, la création de nouvelles entreprises publiques fera l'objet de restrictions très sévères.

Au fil de la privatisation, le gouvernement dérèglementera progressivement le système de formation des prix.

Il va sans dire que tout ce programme comporte une dimension macro-économique décisive. L'efficacité du programme de démonopolisation a en effet pour préalable une politique monétaire et budgétaire très restrictive qui soumette les producteurs monopolistiques à de fortes pressions en les privant de leurs subventions et de leurs crédits bon marché ainsi qu'en éliminant la demande excédentaire sur le marché des investissements et des biens intermédiaires. La première étape de cette opération sera accomplie en Tchécoslovaquie avec le budget de l'État récemment élaboré pour l'année 1990 et qui sera présenté en mars au Parlement – ce projet de budget prévoyant des compressions draconiennes et douloureuses.

Pour nous résumer, la désintégration des monopoles se fera moyennant une politique active. Par des mesures législatives et fiscales ainsi que par leur politique du crédit, les pouvoirs publics feront leur maximum pour appuyer l'entrée de nouvelles unités efficaces sur le marché – essentiellement sur la base de la propriété privée – tandis que l'alimentation intérieure du marché sera complétée par l'introduction, sur une grande échelle, de la concurrence étrangère. L'ouverture de l'économie tchécoslovaque au « reste du monde » est, par conséquent, l'étape ultime de l'approche « antiréforme ». La qualité du système de prix est fonction de la qualité du marché (et non pas le contraire), si bien que la déréglementation des prix sera le point final, et non pas le point de départ, de toute la stratégie de réforme. Telle est – de notre point de vue – la seule façon d'éviter le piège de la réforme et de maintenir la nécessaire crédibilité du nouveau gouvernement.

Vaclav Klaus.

Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat.

Assar Lindbeck

L'après-communisme : une troisième voie ?

Les transformations en cours en Europe de l'Est et la faillite des économies centralement planifiées posent la question de la transition vers une autre économie dont la nature reste à ce jour problématique. Capitalisme plus ou moins tempéré par des interventions étatiques ou « troisième voie » qualitativement différente ou du capitalisme classique ou du socialisme « réel » ?

1. Est-ce qu'une troisième voie vous paraît pratiquement possible ? En fonction de quels arguments principaux ?

2. Dans l'affirmative, quelles sont, à votre avis, les principales mesures à prendre pour laisser passer l'économie des pays socialistes de son état présent à un fonctionnement efficace, compte tenu de l'option retenue ? Quelles dispositions envisagez-vous en particulier pour sortir du monopole de la propriété d'État ? Comment concevez-vous les moyens permettant de concilier l'exigence de l'efficacité avec la recherche de l'égalité et de la justice sociale ? Faut-il modifier à cet effet le système de protection sociale en vigueur, et comment ?

3. Si vous considérez qu'une « troisième voie » est impraticable, quelles sont, à votre avis, les mesures qui doivent être prises en priorité et dans quel ordre pour remplacer l'économie socialiste par une économie de marché ? Croyez-vous nécessaire le maintien d'un secteur étatique important ? De quelle manière envisagez-vous la privatisation des entreprises appartenant à l'État ? Pensez-vous qu'il suffit de laisser jouer le marché ou qu'il exige un encadrement et de quelle nature ? Croyez-vous qu'il faut modifier le système de protection sociale en vigueur et comment ?

Il y a au fond deux manières de diriger une économie complexe où la division du travail est très accentuée : le système du marché, d'une part, une autorité administrative centrale, d'autre part. Nous ne connaissons pas de « troisième voie » susceptible d'amener les individus à adapter leurs décisions économiques aux changements de la technologie et des goûts (des consommateurs ou des planificateurs) et à coordonner les décisions économiques des divers agents (ménages et entreprises) en sorte que ces décisions soient relativement cohérentes.

Assar Lindbeck est professeur d'économie internationale à l'Institut d'études économiques internationales de l'université de Stockholm, Suède.

La plus utile et la plus urgente des contributions que la psychanalyse y puisse offrir serait une *nosologie historique* qui nous dirait enfin – car nous sommes tous d'accord pour affirmer que « les patients ont changé depuis l'époque de Freud », mais personne n'a jamais donné de ces changements une explication satisfaisante, ni même un tableau d'ensemble acceptable – les spécificités cliniques, sémiologiques et structurelles, de la psychopathologie contemporaine. Ce dont, bien sûr, ne sauraient tenir lieu des considérations impressionnistes sur le « narcissisme », non plus qu'une pure et simple psychologie du *self*, également incapables de dégager la figure présente du sujet occidental.

Jean-Franklin Narot.

Rédaction : Marcel Gauchet

Conseiller ; Krzysztof Pomian

Réalisation, Secrétariat : Louis et Nicole Evrard, Marie-Christine Régnier

Direction artistique : Jeanine Fricker

Dépot légal : mars 1990

Le Directeur-gérant : Pierre Nora

les mutations du système soviétique dans **le débat**

- Numéro **55**
- pierre briançon, la réforme face à la crise économique et financière*
 - gabor t. rittersporn, un jour dans la presse de la perestroïka*
 - le courrier des lecteurs à l'ère de la perestroïka*
 - nicolas werth, révolution dans la sociologie soviétique : la naissance des sondages d'opinion*
 - l'itinéraire d'un jeune historien. entretien avec evgueni kojokine*
 - tamara kondratieva et claudio sergio ingerflom, l'heure de l'historien a-t-elle sonné ?*
 - natalia ivanova, des malchanceux délibérés ou de la prose « nouvelle vague »*
- Numéro **56**
- marc ferro, « new deal » politique en u.r.s.s.*
 - gérard duchêne, le libéralisme de gorbatchev ou le plus court chemin de la rigueur à l'austérité*
 - marie mendras, la fin du protectionnisme politique*
 - hélène carrère d'encausse, le fédéralisme soviétique en question*
 - arkady vaksberg, la morale et le droit. une personnalité éminente*